Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-du-Grand-Calumet, tenue le 6 février 2017 à 19H30 à laquelle étaient présents :

Le maire Pierre Fréchette, les conseillers (ères) Mme Colleen Griffin, Mlle Émilie La Salle, Jean-Louis Corriveau, Réjean Meilleur, Mario Tremblay & Richard LaSalle.

MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-DU-GRAND-CALUMET

SÉANCE ORDINAIRE
DU 6 FÉVRIER 2017
SALLE MUNICIPALE 19H30

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / OPENING OF THE MEETING
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR / ADOPTION OF THE AGENDA
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 9 JANVIER 2017/ADOPTION OF THE MEETING DATED JANUARY 9, 2017
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 JANVIER / ADOPTION OF THE MINUTES OF THE SPECIAL MEETING OF JANUARY 23
5. INFORMATION – RÈGLEMENT 233-2016 – NOMBRE DE VERSEMENT POUR LES TAXES MUNICIPAL 2017 / BY-LAW 233-2016 NUMBER OF INSTALLMENTS FOR THE 2017 MUNICIPAL TAXES
6. RÉSOLUTION – FIN DE LA DISTRIBUTION AUTOMATIQUE DE REÇU LORS DE PAIEMENT DE TAXES (CHÈQUES OU ÉLECTRONIQUEMENT) – SAUF SI UN PAIEMENT EST FAIT EN LIQUIDITÉ / END OF THE AUTOMATIC DISTRIBUTION FOR TAXES PAID (CHEQUES OR ELECTRONICALLY) WITH THE EXCEPTION OF CASH PAYMENTS
7. REDEVANCES MINIÈRES / MINING LOYALTIES
8. SUIVI DU DOSSIER FIRME D'AVOCATS RPGL, ARRÉRAGES DE TAXES / FOLLOW-UP FROM THE FIRM RPGL REGARDING TAX ARREARS
9. ZONES 18, 19 & 25 ROULOTTES (PROPOSITION PERMETTANT DE CONTACTER LA FIRME D'AVOCATS RPGL POUR AVIS JURIDIQUE DANS LE PROCESSUS À SUIVRE ET LES OPTIONS POTENTIELLES À SUIVRE / ZONES 18, 19 &25 TRAILERS (PROPOSAL FOR THE BUILDING INSPECTOR TO APPLY THE BY-LAW AND TO CONTACT THE FIRM RPGL FOR JUDICIAL ADVICE

10. ÎLOTS DESTRUCTURÉES – SUIVI DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 JANVIER 2017 (ÉTAPE NUMÉRO 3 – ADOPTION DU PREMIER PROJET) / DESTRUCTURED TERRAINS – FOLLOW-UP TO THE SPECIAL SESSION, JANUARY 23, 2017 (STEP, NUMBER 3)
11. RÉSOLUTION - AFFICHAGE DU POSTE DE CONTREMAÎTRE (COMITÉ DE SÉLECTION MAIRE, DG & 2 CONSEILLERS (ÈRES) / JOB OFFER FOR FOREMAN (SELECTION COMMITTE MAYOR, DG AND 2 COUNCILLORS)
12. RÉSOLUTION - AFFICHAGE DU POSTE DE BIBLIOTHÉCAIRE (COMITÉ DE SÉLECTION MAIRE, DG & 1 CONSEILLER (ÈRE) /JOB OFFER FOR LIBRARIAN (SELECTION COMMITTE MAYOR, DG AND 1 COUNCILLOR)
13. SOIRÉE PORTE OUVERTE - CONSULTATION PUBLIQUE – 9 FÉVRIER - MAISON DES JEUNES - OPEN HOUSE, PUBLIC CONSULTATION, FEBRUARY 9, MAISON DES JEUNES
14. INFORMATION – RÉSOLUTION FUTURE POUR LA FERMETURE DES COMPTES BANCAIRES À LA BANQUE LAURENTIENNE / INFORMATION – FUTURE RESOLUTION FOR THE CLOSING OF THE BANK ACCOUNT AT THE LAURENTIAN BANK
15. RÉSOLUTION – DONNANT L’AUTORISATION À LISA DAGENAIS DE SIGNER SPÉCIFIQUEMENT POUR LE PROJET PIC150 (SALLE MUNICIPALE) / AUTHORIZATION FOR LISA DAGENAIS TO SIGN SPECIFICALLY FOR THE PROJECT PIC150 (MUNICIPAL HALL)
16. RÉSOLUTION – ÉQUILIBRATION DU RÔLE D’ÉVALUATION FONCIÈRE (SERVITECH) / EQUILIBRATION OF THE EVALUATION ROLE FOR LAND TAXES (SERVITECH)
17. RÉSOLUTION – ÉTUDE DE MISE EN COMMUN DES SSI (SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE) / COMMON STUDY FOR SSI (FIRE SERVICES)
18. RÉSOLUTION – POUR NOMMER COLLEEN GRIFFIN, QU’ELLE SIÈGE COMME MEMBRE AU COMITÉ DE TRANSITION OMH / NAMING COLLEEN GRIFFIN TO SIT ON THE OMH TRANSTION COMMITTEE
19. RAPPORTS DE L’INSPECTEUR MUNICIPAL / BUILDING INSPECTOR’S REPORT
20. COMPTES À PAYER AU 7 FÉVRIER 2017/ ACCOUNTS PAYABLE, FEBRUARY 7, 2017
21. REVENUS ET DÉPENSES DE JANVIER 2017 / REVENUE AND EXPENSES FOR JANUARY 2017
22. ÉTATS FINANCIERS 2015-2016 – COMITÉ DES LOISIRS / FINANCIAL STATEMENT 2015-2016, COMITÉ DES LOISIRS

23. COMITÉ VERT – AVIS PUBLIC – COMITÉ – DATE D'ÉVÈNEMENT /GREEN COMMITTEE – PUBLIC NOTICE – COMMITTEE – DATE OF EVENT
24. DEMANDE DES CONTRIBUABLES / TAXPAYERS' REQUEST
25. DISCUSSION DES CONSEILLERS / COUNCILLORS' DISCUSSION
26. VARIA
    A) DEMANDE DE PERMIS DE BOISSON – POMPIERS – 8 AVRIL 2017
    B) RAPPORT DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC / SQ REPORT
    C) DEMANDE DE PERMIS DE BOISSON – COMITÉ DES LOISIRES – SOUPER DES AÎNÉS (ES) 19 MARS 2017
27. LEVÉE DE LA SÉANCE / ADJOURNEMENT OF THE MEETING

M. le maire demande un moment de silence pour les victimes de l'attentat à Québec survenu le 29 janvier 2017.

018-2017	**OUVERTURE DE LA SÉANCE**	Proposé par Colleen Griffin Et résolu unanimement que cette séance soit ouverte à 19h30. **Adoptée**

MOT DU MAIRE

M. le Maire souhaite la bienvenue aux citoyens présents. Il parle des articles de journaux qui touchent la population du Pontiac tel que le stationnement à l'hôpital de Shawville, le fermeture du Pavillon du Parc et l'impact que cette décision aura sur les services de santé dans le Pontiac. Il faut prendre conscience des mouvements citoyens qui s'organisent et tente de faire pression sur les élus.

M. le Maire remercie le maire suppléant, Jean-Louis Corriveau, d'avoir été présent aux rencontres des maires à la MRC lors de son absence. Des sujets traités en son absence à la MRC touchent le rapport Triennale 20-20 de la MRC, le projet de la Biomasse et les initiatives en tourisme. Ces sujets et les informations qui en traitent sont affichées sur le site de la MRC.

Bonnes nouvelles – Ristourne de la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) de 2,478.00$, pour notre bon dossier d'assurance. Ces ristournes sont versées à tous les ans selon l'état des réclamations ou non durant l'année.

Matières recyclables – Compensations reçues le 31 janvier au montant de 30,000.00$. Ce sont des sommes intéressantes et importantes pour la Municipalité. L'effort soutenu de la population, et le conseil à encourager le recyclage, est à souligner. C'est du bon travail qui nous rapporte à tous.

Soirée porte ouverte le 9 février prochain à la maison des Jeunes à 19h00. Le Maire encourage la population à s'y présenter afin de se faire entendre sur des suggestions pour impliquer la communauté dans diverses activités.

Rapport de la Sûreté du Québec : une présentation a eu lieu à la MRC pour nous expliquer la restructuration de la SQ, des priorités et des services maintenus. On nous invite également à identifier les priorités de 2017 avec la SQ pour assurer un meilleur utilisation des ressources. Nous les identifierons pour la Municipalité lors de la prochaine session du Conseil.

019-2017	**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**	Proposé par Mario Tremblay Et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté avec quelques corrections. Varia ouvert pour faire la demande d'une résolution pour un employé au Centre des Loisirs. **Adoptée**

020-2017	**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 JANVIER 2017**	Proposé par Colleen Griffin Et résolu unanimement que le procès-verbal soit accepté tel que présenté. **Adoptée**

021-2017	**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 JANVIER 2017**	Proposé par Émilie LaSalle Et résolu unanimement que le procès-verbal soit acceptée avec la correction à l'item 5 « Modification to the Municipal Planning By-Law ». **Adoptée**

INFORMATION – RÈGLEMENT 233-2016 – NOMBRE DE VERSEMENT POUR LES TAXES MUNICIPALES 2017

M. Le Maire informe la population que le règlement 233-2016 adopté le 7 mars 2016 est toujours en vigueur, à savoir :

ARTICLE 1 Le présent règlement portera le nom de **RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LE NOMBRE DE VERSEMENTS POUR ACQUITTER LA TAXE FONÇIÈRE¨¨**

ARTICLE 2 Toutes factures de taxe foncière dépassant le seuil de 300.00$ pourront être acquittées de la façon suivante, sans intérêt à savoir :

Versement 1	15 avril	25%
Versement 2	15 juin	25%
Versement 3	15 septembre	25%
Versement 4	15 décembre	25%

ARTICLE 3 Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

022-2017	**FIN DE LA DISTRIBUTION AUTOMATIQUE DES REÇUS**	Proposé par Jean-Louis Corriveau Et résolu unanimement qu'un reçu sera émis seulement si un contribuable le demande ou automatiquement si les taxes sont payées en argent comptant. Le chèque ou paiement en ligne est une preuve de paiement, donc fait foi de reçu. **Adoptée**

REDEVANCES MINIÈRES

À titre d'information, suite à l'envoi des factures pour les redevances dues à la municipalité, un montant de 61,000.00$ a été reçu et un montant de 20,000.00$ sera reçu sous peu. Ces montants ont été prévus au budget 2017 pour des besoins précis.

SUIVI DU DOSSIER ARRÉRAGES DE TAXES - AVOCATS RPGL,

Tel que mentionné à plusieurs reprises, aucune information a été dévoilée au public afin de protéger la vie privée des individus qui font l'objet d'actions concernant leur arrérages de taxes.

M. le Maire fait un décompte des dossiers, des argents recouverts à ce jour, du nombre de dossiers devant procéder soit devant les tribunaux ou par ventes de taxes ainsi que le 15% en frais retenue pour les services de la Firme RPGL.

Il y aura des actions entreprises dans les prochaines semaines et du travail à faire afin de récolter l'information nécessaire pour déclencher le processus en prévision de la vente des taxes. Ces dossiers seront transmis à la notaire Me Mireille Alary de la Firme PME Inter notaire, qui est mandatée par la MRC pour procéder dans ces dossiers.

023-2017	**ZONES 18, 19 & 25 ROULOTTES**	Proposé par Jean-Louis Corriveau Et résolu unanimement de mandater l'inspecteur et la Firme d'Avocats RPGL pour avis juridique et le processus à suivre ainsi que les options potentielles dans ces dossiers de contrevenants. **Adoptée**

RÉSOLUTION - ILÔTS DÉSTRUCTURÉS –L'inspecteur municipal a distribué la documentation aux conseillers qui reflètent les changements, modifications, ajouts ou omissions qui ont été apportées.

024-2017	ÉTAPE NUMÉRO 3 – **ILÔTS DÉSTRUCTURÉS.** ADOPTION DU PREMIER PROJET / **SUIVI DE LA RENCONTRE DU 23 JANVIER 2017**	Proposé par Jean-Louis Corriveau Et résolu unanimement d'adopter le premier projet concernant les Ilots déstructurés. **Adoptée**

RÉSOLUTION – AFFICHAGE DU POSTE DE CONTREMAÎTRE
Les employés des travaux publics de la Municipalité étant sans contrat de travail formels qui reflètent leur description de tâches et clarifient leur lien d'emploi, M. le Maire tente de remédier à ceci en ayant en janvier soumis au Conseil des documents concernant le contremaître-travailleur et l'ouvrier

De par de nouveaux évènements, des discussions s'en suivent à savoir si la Municipalité devrait revoir sa structure des travaux publics et afficher, entre-autre chose, le poste de contremaître-travailleur. Comme le titulaire du poste actuel de contremaître risque de ne pouvoir effectuer ces tâches, la Municipalité devra explorer ses options et appliquer toutes les obligations qui lui sera nécessaire.

En ce qui concerne le présent poste d'ouvrier, comme l'individu travaillant à l'usine de pompage nous indique qu'il prendra sa retraite dans un avenir rapproché, l'ouvrier de la Municipalité sera formé pour reprendre la relève et effectuer éventuellement les tests d'eau. Une période de mentorat/« shadowing » avec le présent salarié lui permettra de mieux se familiariser avec ces tâches. Ceci permettra à la Municipalité non pas de créer un nouveau poste mais bien de solidifier le lien d'emploi du présent ouvrier qui sera encore affecté au Centre de transfert.

Richard Lasalle soulève certaines réserves et suggère de revoir le lien d'emploi de tous les salariés des travaux publics avant d'afficher quelconque des postes. Pour le moment, l'affichage du poste de contremaître est suspendu et la Municipalité validera ses obligations auprès de la Commission des normes, de l'équité salariale et de la santé et sécurité au travail (CNESST) avant de prendre action.

025-2017	**AFFICHAGE DU POSTE DE BIBLIOTHÉCAIRE**	Proposé par Jean-Louis Corriveau que Colleen Griffin siège sur le comité de sélection avec le Maire. Et résolu unanimement d'afficher le poste de bibliothécaire pour un nombre minimal de 4 heures/par semaine au taux horaire de 15.00$. **Adoptée**

SOIRÉE PORTE OUVERTE – CONSULTATION PUBLIQUE – 9 FÉVRIER

M. le Maire souhaite que le conseil démontre son engagement envers la communauté et favorisent son épanouissement en appuyant la soirée porte ouverte et les idées qui en découleront. Nous aimerions savoir ce que les gens pensent, s'ils ont des projets à proposer et développer. Nous sommes à l'écoute de la population voulons appuyer toutes initiative qui mettra de l'avant le développement, les sports, la culture, notre patrimoine de l'avant.
M. Meilleur est d'opinion 'qu'il manque des joueurs' pour mettre de l'avant des projets. Malgré ceci, le Maire est d'avis que la population à certainement des choses à dire qui nous feront tous réfléchir.

INFORMATION – RÉSOLUTION FUTURE POUR LA FERMETURE DES COMPTES BANCAIRES À LA BANQUE LAURENTIENNE
M. le Maire informe qu'il y a près de 8 municipalités de la MRC qui détenaient des services de la Banque Laurentienne. Il semble qu'il y ait peu de chance de voir un guichet de service maintenu pour la Banque Laurentienne. Il devrait donc avoir une résolution à la prochaine rencontre afin de fermer nos comptes et obtenir de l'information sur les banques et caisses avoisinantes.

026-2017	**AUTORISATION EN TANT QUE SIGNATAIRE POUR LE PROJET PIC150**	Proposé par Réjean Meilleur Et résolu unanimement que la Municipalité autorise Lisa Dagenais, directrice générale, de signer tous les documents du Projet PIC150. **Adoptée**

027-2017	**ÉQUILIBRATION DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE (SERVITECH)**	**ATTENDU QUE** l'examen du 2015-2016-207 par Servitech a relevé un écart important entre les ventes et la présente évaluation; **ATTENDU QUE** Servitech recommande un exercice d'équilibrage sur le rôle d'évaluation pour 2018-2019 -2020; **ATTENDU QU'** en équilibrant le rôle d'évaluation, il sera possible de moderniser et d'actualiser l'information en question de ce dernier; **POUR CES MOTIFS,** Il est proposé par Mario Tremblay et est unanimement résolu d'accepter la recommandation de Servitech et de demandé à la MRC de procéder à l'équilibrage pour 2018-2019-2020. **Adoptée**

028-2017	**ÉTUDE DE MISE EN COMMUN DES SSI (SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE)**	**PARTICIPATION DE LA MUNICIPALITÉ AU PROJET D'ÉTUDE DE MISE EN COMMUN DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MRC DE PONTIAC** **CONSIDÉRANT QUE** depuis quelques années, les services de sécurité incendie sont appelés relever des défis de plus en plus grand; **CONSIDÉRANT QUE** les risques présents sur le territoire et considérant la complexité de plus en plus élevée des interventions; **CONSIDÉRANT QUE** les besoins grandissant au regard de la formation de pompiers; **CONSIDÉRANT** les difficultés de recrutement et rétention des pompiers volontaires; **CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'étudier l'opportunité de mettre en commun des équipements, infrastructures, services ou activités des milieux municipaux pour mieux répondre aux nouvelles exigences en matière de sécurité incendie mais aussi aux défis des milieux ruraux tels le vieillissement de la population, la diminution du nombre de résidents dans les milieux ruraux, etc. **CONSIDÉRANT QUE** la MRC de Pontiac est prêt à effectuer une étude de mise en commun des services de sécurité incendie; **CONSIDÉRANT QUE** le MAMOT a mis en place un programme d'aide financière pour aider financièrement les MRC à réaliser une telle étude à raison de 50% des coûts admissibles pour une somme maximale de $35 000; **CONSIDÉRANT QUE** cette étude n'occasionnera aucun frais pour la municipalité; Il est proposé par Réjean meilleur et résolu d'adopter que la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet confirme sa participation au projet d'étude de la MRC de Pontiac. Il est également résolu de mandater la MRC de Pontiac à procéder aux démarches de demande d'aide financière auprès du MAMOT. **Adoptée**

029-2017	**NOMINATION DE COLLEEN GRIFFIN AU COMITÉ DE TRANSITION ET DE CONCERTATION POUR LE REGROUPEMENT DES OMH DU PONTIAC**	**ATTENDU QUE** Le gouvernement du Québec a annoncé, en mai 2015, sa volonté de réorganiser le réseau de 5308 offices municipaux d'habitation (OMH) du Québec dans l'objectif d'en optimiser la gestion. **ATTENDU QUE** Le gouvernement souhaite que les nouveaux offices régionaux ou municipaux d'habitation issus des regroupements gèrent des parcs de logements sociaux de plus grande taille et soient dotés d'une direction à plein temps. **ATTENDU QU'**Après concertation, les 6 OMH de la MRC Pontiac sont arrivées à un consensus afin de déposer une proposition de regroupement de type **Regroupement de plusieurs OH sur un territoire** en vertu de l'article 58.1 de la *Loi sur la société d'habitation du Québec (LSHQ)* **ATTENDU QU'U**n comité de transition et de concertation (CTC) doit être formé afin d'enclencher le processus menant à la création du nouvel office d'habitation du Pontiac. Il est proposé par Mario Tremblay Et résolu unanimement de nommer Colleen Griffin comme membre de ce comité. **Adoptée**

030-2017	**COMPTES À PAYER AU 7 FÉVRIER 2017**	Il est proposé par Jean-Louis Corriveau Et résolu unanimement que la liste des comptes suivants soit acceptée pour paiement à savoir :

Name	Total
3477835 Canada Inc.	1 581.37
Association Dir Muni Québec	511.64
B&D Fleury's Remorquage	1 696.67
Bastien, Vaughan	227.69
Bell Mobilité inc.	13.13
Benson Auto Parts	319.28
Bérard Raymond	30.80
Desjardins Sécurité financière	574.20
Entreprises Électriques	204.14
Environex	396.66
EPB Epboffice.com	148.32

Évolu-Tic Outaouais,	1 794.72
Extincteurs L & S	195.40
HUGH TRACY	75.83
Hydro-Quebec	407.39
LaSalle, Philippe	170.00
Le Vétéran Gas Bar	121.00
M.R.C. Pontiac	473.43
MacEwen Fuels	712.80
Matériaux J.L.S. BMR	68.84
Petite Caisse	103.87
Petro Pontiac	1 598.24
PG Solutions Inc.	2 473.75
Pontiac Printshop Ltd.	278.14
Radio Pontiac Inc.	120.00
Revenu Canada	2 336.74
RICOH CANADA Inc.	270.56
Romulus La Salle & Fils	819.59
RPGL Avocats	2 488.96
Signel Services Inc.	987.96
Société Mutuelle Prévention Inc.	287.44
Télébec Ltée	862.63
Visa Banque Laurentienne	2 129.39
WEpc Inc.	189.71
Total	24 670.29

Je, Lisa Dagenais, directrice générale, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits suffisants dans le compte général de la municipalité pour acquitter les présentes et émet les certificats de crédits nécessaires.

Adoptée

031-2017	**RATIFICATION DES COMPTES DE JANVIER 2017**	Proposé par Colleen Griffin Et résolu unanimement que la liste des comptes du mois de janvier 2017 soient acceptés à savoir :

	Salaires de janvier	22357.72
VP61,	Gerard Labelle, CPA Inc.	862.31
12973,	3477835 Canada Inc.	1 449.87
12974,	9376712 Canada Inc. Excavation Michael Derouin	10 624.67
12975,	6559379 Canada Inc (DJB Transport)	988.30
12976,	B&D Fleury's Remorquage	2 485.35
12977,	CRSBP de L'Outaouais Inc.	3 612.35
12979,	Évolu-Tic Outaouais,	1 307.91
12980,	Extincteurs L & S	321.93
12981,	Journal du Pontiac	78.18
12982,	Fédération Québecoise Municipalités	316.18
12983,	Hayes Manufacturing	5 173.87
12984,	JR DRILLING	4 386.30
12985,	LaSalle Électrique	934.05
12986,	Laurentide Re/sources Inc.	49.21
12987,	M.R.C. Pontiac	233.75
12988,	Materiaux J.L.S. BMR	375.42
12989,	Petro Pontiac	1 341.00
12990,	Plomberie Palmer Plumbing	137.97
12991,	Pontiac Electric Inc.	2 089.10
12992,	RPGL Avocats	1 702.21
12993,	Pontiac Printshop Ltd.	1 013.60
12994,	Romulus La Salle & Fils	107.49
12995,	Télébec Ltée	803.87
12996,	W.A. Hodgins	96.44
12997-13035	Remboursement de taxes	2 032.55
13036,	Association des Artistes du Pontiac	60.00
13037,	Desjardins Sécurité financière	509.36
13038,	Revenu Canada	2 213.52
13039,	Visa Banque Laurentienne	949.94
13040,	Hydro-Quebec	403.30
VP62,	Tremblay, Mario	51.72
VP63,	Dagenais, Lisa	141.00
13042,	Revenu Quebec	14 386.19
13043,	Hydro-Quebec	5 216.74
12978,	LES ENTRPRISES ELECTRIQUE MARENGER	204.14
13041,	Télébec Ltée	801.00
12978,	Entreprises Électriques	204.14
TOTAL		**92 055.20**
BALANCE EN BANQUE AU 31 JANVIER 2017		**13 241.70**
REVENUS POUR LE MOIS DE JANVIER 2017		**107 393.06**

Adoptée

ÉTATS FINANCIERS 2015-2016 – COMITÉ DES LOISIRS
Les états financiers 2015-2016 du Comité des Loisirs ont été déposés au conseil avec les pièces justificatives disponibles, certaines étant manquantes et n'étant pas remises par les anciens membres du C.A. précédent. Le comptable, Gerry Labelle pourra les revoir et suggérer des pistes étant donné qu'ils sont incomplets.

M. Richard LaSalle indique également qu'étant donné que les états financiers 2013-2014 & 2014-2015 ne sont pas complets également, que les membres du C.A. actuel considèrent tous les recours possibles.

M. le Maire suggère qu'avant de procéder vers une demande d'information auprès de la SQ et de possiblement entacher la réputation d'individus, que le C.A. actuel fasse parvenir par courrier recommandé une demande officielle auprès des anciens membres du C.A. afin de récupérer toutes pièces justificatives manquantes dans un délai raisonnable et qui pourraient réconcilier les états financiers 2013-2014 & 2014-2015. Si une telle démarche est entreprise et reste sans réponse alors seulement à ce moment-là la Municipalité appuiera le C.A. actuel dans ses démarches auprès de la SQ. Richard LaSalle est invité à en discuter avec les membres du C.A. actuel et nous revenir à ce sujet.

COMITÉ VERT – AVIS PUBLIC – COMITÉ – DATE D'ÉVÈNEMENT
Une date d'invitation de rencontre sera prévue au cours du prochain mois par un avis public. Colleen Griffin aidera M. Corriveau dans ce dossier pour susciter l'intérêt et la participation de la population et aussi déterminer une date pour l'évènement.

DEMANDE DES CONTRIBUABLES

Luc Forget	Redevances – Combien de tonnes de contracteur de L.A. Hébert. Avons-nous reçu les redevances de 2015? La Directrice Générale indique que les tonnages sont disponibles au bureau municipal et que toutes les sommes facturées en 2015 ont été reçues.
Marc Masseau	Pourquoi ne pas faire la demande d'une subvention pour un(e) préposé(e) pour le Centre des Loisirs, la patinoire. Le point sera discuté plus loin dans la rencontre par la conseillère Émilie LaSalle.

DISCUSSIONS DES CONSEILLERS

Mario Tremblay	Appel téléphonique Mardi le 14 février avec WSP pour discuter des actions à prendre pour le dossier des aqueducs, trottoirs, asphaltage et en rendra compte au conseil par la suite.
Réjean Meilleur	Pompier : Soumissions pour les armoires dans la caserne : 525.40$ et pour des armoires dans la Cube Van : 554.84$. Les travaux seront faits dans les prochaines semaines. Travaux publics : Suggère d'aller en appel d'offre au printemps pour des soumissions et les tarifs pour la niveleuse, backhoe, chargeuse & camion, et ce à tous les ans surtout pour les contrats de 25,000.00$ et +. M. le maire suggère d'avoir la discussion lors d'une séance préparatoire avant de prendre toute décision trop hâtive et au détriment des contribuables. Nous avons des flexibilités dans l'octroi de travaux qui nous ont toujours bien servis jusqu'à maintenant. De plus, il sera intéressant de suivre le projet de Loi C-22 qui apportera une flexibilité encore plus grande et qui libèrera les Municipalités de prendre automatiquement le plus bas

soumissionnaire mais plutôt d'établir des critères selon les besoins dans l'avenir lors d'octroi de travaux.

Qu'est-ce que fait la MRC pour la CISSSO – et les frais de stationnement à Hôpital de Shawville? M. le maire répond que la MRC s'oppose à ces frais qui devront être imposés pour le stationnement. Il y a un groupe de citoyen sur Facebook qui est en défaveur de cette décision, la Voix du Pontiac, et qui devrait mieux s'organiser dans le futur et que nous pourrons possiblement appuyer si leurs actions nous interpellent.

Gazebo : Est-ce qu'il y a un suivi qui a été fait concernant le Gazebo et les assurances? Non, pas encore. Une proposition du futur emplacement sera nécessaire par les conseillers Émilie LaSalle et Mario Tremblay pour la prochaine rencontre du conseil ce qui permettra de valider nos obligations d'assurabilité et procéder aux dates des travaux.

Jean-Louis Corriveau confirme qu'une subvention pour le contrat du Gazebo a été reçue, nous n'avions qu'à déterminer le bon endroit pour l'emplacement. M. le maire suggère que l'emplacement du Gazébo soit le meilleur pour l'hiver, ainsi que l'été. Facile d'accès et d'entretien.

M. Meilleur demande si le Règlement 98-198 concernant les carrières, s'implique aussi sur les camions à gravier, ex. construction d'une maison? Doit-il y avoir des redevances à facturer pour les réparations? Non, ce règlement s'applique pour les carrières/sablières en exploitation sur un territoire donné. Une copie du règlement lui sera remis pour information.

Si une rencontre avec Jude LaSalle pour le détournement du camion incendie à la borne sèche sur le Chemin des Outaouais avait été confirmée? Non, deux courriels sont restés sans réponse. M le Maire le contactera pour prendre rendez-vous pour discuter échange de terrain.

Il faudrait envoyer une carte de sympathie à la Famille de Philippe Ricard. La Directrice générale confirme que la carte a été postée.

Richard LaSalle — Le téléphone au Centre des Loisirs ne fonctionne pas bien. La ligne a la même tonalité qu'un fax. Mme. la DG confirme que le technicien était venu sur place suite à un appel de service. Un autre appel sera fait pour rouvrir la demande de service.

Émilie LaSalle — Propose une résolution de faire l'embauche avec Emploi-Québec, dont le salaire serait remboursé à 100% après que la Municipalité aie mis l'individu sur son 'payroll'. Est-ce que la municipalité serait également prête à défrayer des coûts de 50% pour les avantages sociaux? Une affiche pour un(e) candidat(e) serait prête afin de terminer la saison hivernale car il n'y a aucun(e) bénévole rapidement disponible pour la patinoire. De plus il y aurait possiblement du travail à faire au centre des loisirs suite à la saison hivernale complétée.

M. le Maire soulève ses réserves sur le sujet à savoir que le Conseil ne devrait pas être mis devant un fait presque accompli, qui n'a jamais fait partie d'une planification de service requis, ni de discussions ni de proposition précise sur laquelle se pencher sans avoir le sentiment d'avoir à prendre une décision émotive et trop hâtive. Après discussion, le conseil accepte mais avec la mise en garde que de tels propositions ne

soient plus amenées à la dernière minute et éviter des débats et prises de décisions trop hâtives.

032-2017	**DEMANDE DE PERMIS PAR LE COMITÉ DES LOISIRS – 19 MARS 2017**	Proposé par Émilie LaSalle Et résolu unanimement que cette municipalité autorise le Comité des Loisirs de faire la demande de permis de réunion afin de servir un souper aux 65 ans et plus le 19 mars prochain qui se tiendra à la Salle Municipale au 8 Montée Mgr Martel. **Adoptée**

033-2017	**DEMANDE DE PERMIS POUR LES POMPIERS VOLONTAIRES –SOIRÉE LE 8 AVRIL 2017**	Proposé par Réjean Meilleur Et résolu unanimement que cette municipalité autorise les Pompiers Volontaires à faire une demande de permis de réunion pour une levée de fonds de la Brigade BGCP. L'évènement aura lieu 8 avril prochain et se tiendra à la Salle Municipale au 8 Montée Mgr Martel. Les profits de la soirée seront remis à la Brigade BGCP. **Adoptée**

Jean-Louis Corriveau : Contrat de neige 2016-2017, s'assurer d'envoyer la facture à Hydro-Québec pour le déblaiement du Chemin Barry.

034-2017	**TAUX INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES DE TAXES 2016**	Proposé par Jean-Louis Corriveau Et résolu unanimement que le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes soit fixé à 15% l'an pour l'année 2016. **Adoptée**

Colleen Griffin Même si la bibliothèque est fermée, il y a des passes pour aller visiter certains Musées de la région sans frais. Vous n'avez qu'à vous présenter au bureau Municipal pour faire l'obtention d'une carte. Cette information devrait être disponible sur le site web de la Municipalité.

OMH : Il y aura une rencontre le 20 février. La structure sera Pontissoise et une comité de transition sera mis en place.

Est-ce possible d'avoir les séances du Conseil, régulières et extraordinaires, à la même heure ? Tous sont d'accord

035-2017	**LEVÉE DE LA SÉANCE**	Proposé par Colleen Griffin Et résolu unanimement que cette séance soit levée à 22h19. **Adoptée**

_____ _____

Pierre Fréchette, maire Lisa Dagenais, directrice générale